



NEW MUSLIM
ACADEMY

Introduction

À L'ISLAM



www.newmuslimacademy.fr



**“Celui à qui Allah veut du bien,
il l’instruit dans la religion.”**

(Hadith rapporté par al-Bukhari)



Introduction à l'islam

OBJECTIFS DU COURS:

Au terme de ce cours, l'étudiant devra être capable de:

- Comprendre le sens de l'islam
- Démontrer l'universalité de l'islam
- Exposer les caractéristiques et les objectifs prééminents de la loi islamique
- Identifier les principales sources de la législation islamique
- Comprendre les causes des divergences entre les savants de la jurisprudence, tout en respectant et tolérant les différentes versions
- Connaître les piliers de l'islam et les piliers de la foi

Corequis :

- Vidéo de conférences enregistrées

PREFACE 1

LEÇON 2 12

Les Sources de la législation Islamique 16

1) Le Coran	16
Les Sources du droit et ses instructions	16
Qu'est-ce que le Coran ?	17
Comment aborder le Coran	18
Les fondements	18
Comment le Coran est-il organisé?	20
Le Style du Coran	21
Traductions du Coran	22
Exégèse (Tafsîr en Arabe)	25
Comment aborder la compréhension du coran	27

LEÇON 1 3

La Religion de l'islam 8

Le sens des mots "Islam" et "Musulman"	5
Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)	7
Le Message Final	9
L'universalité de l'islam et son intemporalité	11

LEÇON 3 31

Les Sources de la législation Islamique 33

2) La Sunna	33
La Sunna et son statut dans l'islam	33
Comment la Sunna a été préservée	34
1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités	35
2. La compilation des hadîths	35
3. L'Importance et l'histoire de allsnād (chaîne de transmission)	37
4. Premières critiques des hadîths et évaluation des narrateurs	38
5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques	38
L'Importance de l'apprentissage de la Sunna	39

LEÇON 4 41

Jurisprudence Islamique	43
Jurisprudence Islamique	43
Écoles de jurisprudence Islamique	45
Définition de la Loi: nature des décisions juridiques	47
Les 5 catégories des prescriptions et interdiction dans la Jurisprudence Islamique	49
Une partie des buts ultimes de l'islam	52
(A) La Croyance en Un Seul Dieu	52
(B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes	52
(C) Rendre la vie sur terre saine et prospère ..	53
(D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui	53
(E) Le vrai pacifisme	54
Les finalités majeurs de la Shari'ah	55
L'extrémisme dans la Religion	55
Le juste milieu	56
Facilités et absence de difficultés dans la législation	56
La modération	57

LEÇON 5 8

Les fondements de la religion	8
Les fondements de la religion	58
Les cinq piliers de l'islam	58
Les six piliers de la foi	60
Post-scriptum	64

PREFACE

Louanges soient faites à Allah, nous Le louons et implorons Sa guidée et Son assistance dans toutes nos affaires. Nous Le glorifions et nous implorons Son pardon pour nos faiblesses, nos oublis et nos erreurs. Ô Seigneur! Guides-nous! Ô Seigneur, le Très-Haut, le Très Miséricordieux! Fais que nous Te connaissions mieux ! Amen.

En Islam, la connaissance doit précéder l'action. Par conséquent, la quête du savoir est l'une des adorations les plus méritoires. Notre bien-aimé Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit à ses compagnons :

“La quête du savoir est un devoir pour tous les musulmans.”

Il a également dit:

“Celui qui emprunte un chemin dont le but est la science, Allah lui facilitera un chemin vers le paradis.”

Cependant, comment faire pour acquérir la connaissance en Islam?

Tout d'abord, il est important d'avoir toujours une intention purifiée afin de commencer ce voyage vers la connaissance avec un seul but dans l'esprit et le cœur: Adorer Allah Le Tout-Puissant. Toute trajectoire vers une vraie connaissance, c'est-à-dire la connaissance de la religion qui abouti à l'épanouissement de soi, commence par la sincérité. Aucune autre intention ne favorise autant l'augmentation de la foi et l'illumination spirituelle. Et c'est seulement à travers la sincérité, que nous pouvons atteindre notre objectif qui est de nous rapprocher d'Allah le Très Haut et de nous élever.

Deuxièmement, nous remettre continuellement à Allah. Supplier Allah le Très Haut est non seulement une adoration, mais aussi un moyen certain d'atteindre l'objectif. Allah est capable de répondre à nos prières, d'accroître notre foi et de nous guider dans nos voies. Sans Son orientation, nul n'est guidé. Sans son aide, nul n'est assisté. Alors, en entreprenant notre voyage dans la quête du savoir, demandons à Allah de nous aider. Sachons qu'Il est d'une miséricorde infinie et qu'Il ne se lasse jamais de l'écoute de nos invocations.

Troisièmement, le meilleur des conseils dans l'apprentissage est d'avancer dans la science lentement et graduellement. Une approche modérée et régulière est la clé du succès pour se familiariser avec tous les aspects de l'Islam. La compréhension d'écoule d'une prise de temps de réflexion et d'intérioriser les données tout en mettant en pratique graduellement. Il n'y a aucune raison de se précipiter, car chaque musulman, homme ou femme, doit continuellement apprendre et s'améliorer tout au long de sa vie.

Un mot de joie et de félicitation!

Ayant découvert et accepté l'Islam, vous avez déjà franchi le premier pas essentiel vers la proximité d'Allah Tout-Puissant. À une époque où les médias et autres propagandes contre l'Islam passent leur temps à dénigrer cette noble religion et à répandre des allégations mensongères à son égard, vous avez défié leurs stratagèmes et découvert la vérité grâce à la Miséricorde d'Allah. Un nouveau musulman - et tous les musulmans - devrait faire preuve de reconnaissance envers Allah, pour lui avoir accordé Sa connaissance et la compréhension de Sa religion.

Félicitations, nouveau frère et sœur musulmans! Nous prions pour qu'Allah continue de guider vos pas et qu'Il bénisse votre chemin!

LEÇON

1

La Religion de l'islam

Objectifs:

Au terme de ce cours, l'étudiant devra connaître :

- La signification et la finalité de l'islam
- La mission du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) qui consistait à répandre l'ultime message
- L'universalité de l'islam

Pré-requis:

- Aperçu du Cours (recommandé)

Lectures recommandées:

Islamic Studies du Dr. Bilal Philips (en anglais)

La Vraie Religion du Dr. Bilal Philips

<https://Islamhouse.com/fr/books/191718/>

Le But de la Création du Dr. Bilal Philips

<https://Islamhouse.com/fr/books/221981/>

Le sens des mots “Islam” et “Musulman”

Le mot arabe “Islam” est issu du verbe « aslama » dont la signification littérale est «soumission et résignation ». Il est utilisé pour signifier la révérence envers Dieu, c’est-à-dire « la soumission à Dieu ». En d’autres termes, l’Islam n’est pas seulement un constat ou une reconnaissance intellectuelle de l’unicité de Dieu ou le fait de reconnaître qu’un Créateur Tout-Puissant existe, mais c’est surtout, la décision consciente prise par un individu de se soumettre sans réserve à un Dieu unique.

Le message de Dieu enseigné au monde à travers Ses Prophètes a été appelée «Islam». Et ce, car, à travers l’Islam, le croyant se soumet complètement et dans une obéissance totale à la Puissance et à la Volonté divine. C’est la base de la croyance Islamique que tous les Prophètes ont prêchée et pratiquée.

La définition de l’Islam pivote autour d’une relation directe sans aucun intermédiaire et l’adoration exclusive d’Allah. Les êtres humains concrétisent cela à travers les enseignements du sceau des Prophètes, le Messager d’Allah (paix et bénédiction sur lui).

Le mot arabe «muslim» est dérivé lexicalement du mot «Islam» et signifie «celui qui accomplit l’Islam» ou «celui qui se soumet». Ainsi, quiconque se soumet purement et pleinement à Dieu seul - conformément à ce qui a été révélé, et non pas selon ses passions, son imagination ou autre -, est de ce fait considéré comme “Musulman”.

Leçon 1

La Religion de l’Islam

- Le sens des mots “Islam” et “Musulman”
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L’universalité de l’Islam et son intemporalité



ISLAM

La religion de tous les Prophètes de Dieu était l’Islam et ils étaient tous Musulmans dans ce sens. Que ce soit Noé, Abraham, Moïse ou Jésus, ils étaient tous Musulmans et pratiquaient l’Islam qui est la soumission véritable et sincère à un Dieu Unique. Dans le Coran, Allah dit au Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui):

« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu’Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t’avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus. » (Coran, 42:13)

La fraternité dans l’Islam et le lien de la foi véritable, couvrent tous les espaces et tous les peuples et s’étendent d’Adam jusqu’à la fin des temps. Tous les Prophètes ont appelé à croire au même Dieu, un Dieu Unique. Dans ce sens, les croyants partagent la foi et adorent le même Dieu. Ils s’aiment et se soutiennent mutuellement. C’est vraiment une fraternité unique et bénie.

Les musulmans de toutes les époques ont cru en tous les Prophètes envoyés par Allah ainsi que ceux qui ont été envoyés après eux. Les musulmans sont tenus de respecter, d’honorer et d’aimer et défendre l’honneur de tous les Prophètes d’Allah sans exception.

Leçon 1

Le sens des mots “Islam” et “Musulman”

- Le sens des mots “Islam” et “Musulman”
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L’universalité de l’Islam et son intemporalité

L'Islam: religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)

Leçon 1

La Religion de l'Islam

Avant l'avènement du Prophète (paix et bénédiction sur lui), on peut dire qu'il y a eu de nombreuses formes d'«Islam». C'est-à-dire, que chaque ère ou nation a eu son Prophète respectif, suivait ses enseignements et était sur la voie de l'Islam. Cependant, les pratiques religieuses et les rites différaient quelque peu les uns des autres. En effet, le code moral et les règles de vie, à l'époque du Prophète Noé et de ses disciples, étaient quelque peu différents de celui des Prophètes postérieurs tel, par exemple, celui du Prophète Moïse. Les contextes de leurs révélations respectives et, dans une certaine mesure leurs législations, livres et styles de vie étaient différents. Cependant, l'éthique et la croyance sont fondamentalement les mêmes.

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'Islam et son intemporalité

L'avènement du dernier Prophète, le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui), a annoncé la dernière étape de la révélation de Dieu qui a réuni le message en abrogeant tout ce qui est antérieur. Le message du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) à l'humanité n'était ni limité par l'espace, ni par le temps et ni même par l'ethnie ou la race. Son message a confirmé l'esprit des formes antérieures de l'Islam tout en livrant la forme définitive d'une pratique religieuse universelle.

Ainsi, à travers le message du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui), nous voyons, à la fois, la confirmation et l'abrogation de certains préceptes et enseignements antérieurs. En outre, alors que d'autres messages ont été oubliés ou volontairement falsifiés à travers l'histoire par des gens corrompus, le message final perdurera et restera intact. Et ce, car Dieu Tout-Puissant a parachevé Son message et a promis de le conserver au fil du temps.

Le verset suivant du Saint Coran démontre la finalité et l'universalité de la mission du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) par rapport aux missions des Prophètes antérieurs de Dieu Tout-Puissant, Allah dit:



“

« Et sur toi (Mohammed) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue » (Coran, 5:48)

Ce verset montre que le Coran a été révélé en toute vérité et qu'il confirme ce qui a été révélé par les révélations antérieures. Par ce fait, le Coran est donc un juge et un témoin sur les livres précédents. En d'autres termes, il conserve, protège et témoigne de la véracité des révélations antérieures. Il dévoile aussi les falsifications qui ont été infligées aux anciennes révélations. Tout ce qui est conforme au Coran est vrai, et tout ce qui contredit le Coran a été soit abrogé par celui-ci, soit il prend source dans les falsifications et non la révélation de Dieu.

Ainsi, le Coran a été révélé pour affirmer ce qui devait être conservé des révélations antérieures tout en corrigeant toutes les altérations.

Leçon 1

La Religion de l'Islam

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'Islam et son intemporalité

”

Le Message final

Allah a envoyé de nombreux Prophètes à travers l'histoire de l'humanité. Cependant, il avait déterminé qu'il enverrait un dernier Prophète porteur d'un ultime message.

Ce dernier Prophète devait être un Messager pour toute l'humanité, en tout temps et tous lieux, jusqu'au Jour du Jugement. Il n'y aurait plus de révélation, ni de Prophète après lui pour apporter des modifications à cette dernière révélation. Par conséquent, celle-ci devait être différente des précédentes par certains critères.

Le premier critère est la conservation intacte de la révélation faite au dernier des Prophètes puisque nul ne pouvait venir, plus tard, corriger des erreurs ou des déformations.

Deuxièmement, la nature du «miracle» du dernier Prophète devait également être différente. Ce miracle devait toucher non seulement les personnes vivantes à l'époque du Prophète (paix et bénédiction sur lui), mais aussi toutes celles qui viendraient plus tard.

Troisièmement, ce dernier Prophète ne pouvait pas, simplement, être envoyé pour une communauté particulière et que chaque communauté a son Prophète, tous différents l'un de l'autre. Il devait plutôt être envoyé à l'ensemble de l'humanité et mettre fin à la succession de Prophètes afin de convenir au monde dans son ensemble.

Quatrièmement, les lois et les enseignements de ce message devaient, d'une part, être établis dans les questions qui préoccupent l'ensemble de l'humanité jusqu'au jour du Jugement. Mais aussi, il se devait de guider avec flexibilité afin de s'adapter, vu le caractère évolutif de l'humanité.

Sur tous ces points, on constate que le message du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) est le seul qui puisse remplir tous ces critères. Le Coran et la Sunna ont été préservés avec fidélité. Et ce, afin que ce miracle qui est la révélation (le Coran et la Sunna) puisse encore être constatée, connue et vécue aujourd'hui.

Leçon 1

La Religion de l'Islam

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- **Le Message Final**
- L'universalité de l'Islam et son intemporalité

Chaque Prophète a prédit l'avènement d'un prochain Prophète, à l'exception du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) qui a annoncé être le dernier messager de Dieu. Les disciples des Prophètes précédents étaient préparés à l'arrivée de ce dernier Prophète. Ils se devaient de reconnaître la véracité du dernier message car il reflète l'essence des enseignements de leurs propres Prophètes. Cependant, les gens s'accrochent souvent à ce qu'ils ont comme enseignements, rejetant sans réfléchir les Prophètes à venir. Dans le Coran, Allah décrit un tel phénomène en disant:

« Et quand on leur dit: "Croyez à ce qu'Allah fait descendre", ils disent "Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous". Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. » (Coran, 2:91)

« Nulle contrainte en religion! Car le chemin bon s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. » (Coran, 2:256)

Leçon 1

La Religion de l'Islam

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'Islam et son intemporalité

L'Universalité de l'Islam et son intemporalité

Le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) est le dernier Messager. À travers lui, Allah, dans son infinie Miséricorde, a donné aux êtres humains une orientation claire. En d'autres termes, l'héritage du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) qui est le message final, devait guider l'humanité toute entière, et ce, même après sa mort. Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a fait lui-même mention de ce point essentiel quand il dit :

“En vérité, j'ai laissé parmi vous deux choses grâce auxquelles vous ne vous égarerez point; le Livre d'Allah et ma Sunna.”

[Rapporté par al-Hākim dans al-Mustadrak]

En plus du fait que le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) soit le dernier Messager, Allah dit aussi:



*« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous »
(Coran, 5:3)*

Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) dit aussi:

“Cinq choses m'ont été données et qui n'ont été données à aucun Prophète avant moi: ... un Prophète était envoyé autrefois à son peuple en particulier, alors que j'ai été envoyé à toute l'humanité.” [Rapporté par al-Bukhārī]

Leçon 1

La Religion de l'Islam

- Le sens des mots “Islam” et “Musulman”
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'Islam et son intemporalité

Leçon 1

La Religion de l'islam

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'islam et son intemporalité

Ainsi, la religion est complète et parfaite sans aucune nécessité de l'altérer ou de la modifier. Le message est venu et suffira jusqu'au Jour du Jugement. Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) envoyé pour tous les peuples est déjà venu.

Cela implique que l'enseignement du Prophète (paix et bénédiction sur lui) et sa Sunna (c'est-à-dire ses enseignements) sont valables et requis pour toute l'humanité. Autrement dit, son exemple et ses enseignements n'étaient pas limités au peuple d'Arabie à son époque, mais aussi à tous les musulmans d'aujourd'hui, qu'ils soient en Amérique, en Malaisie, en Chine ou ailleurs.

Quelqu'un peut logiquement se demander: comment cette loi est-elle capable de répondre aux besoins de toute l'humanité jusqu'au Jour du Jugement? La réponse se trouve dans la beauté de la législation. En effet, quand on étudie la législation islamique édictée par le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui), on constate que ses éléments sont suffisamment flexibles pour lui permettre d'être autant réalisable aujourd'hui qu'à l'époque du Prophète (paix et bénédiction sur lui).

Tout d'abord, la nature profonde des êtres humains ne change pas avec le temps. Par conséquent, le culte, est comme le fondement du caractère humain, tous deux n'ont pas besoin d'évoluer. Cette partie de la législation reste donc immuable jusqu'au Jour du Jugement.

Deuxièmement, il y a des actes répréhensibles que les êtres humains doivent éviter car ceux-ci sont expressément et définitivement interdits par la Révélation. Au-delà de cela, il y a une législation détaillée et précise accompagnée de nombreux principes généraux qui permettent de codifier la vie de tous les jours, que ce soit dans les domaines publics et privés ou dans le domaine des relations sociales.

En substance, les questions fondamentales sont fixées par la législation islamique et restent immuables. Cependant, il y a une partie qui est flexible afin que les différents peuples puissent les appliquer différemment. Par conséquent, c'est un mode de vie, conforme aux enseignements divins, qui convient pratiquement à tous les êtres humains jusqu'au Jour du Jugement. Nous citerons pour exemple le caractère illicite et immuable de l'usure dans les transactions commerciales.

Il y a aussi des règles et des orientations générales qui sont données qui nous permettent d'adapter toutes nouvelles formes de relations commerciales par exemple, ou autre. Les juristes pourront ainsi déterminer celles qui sont licites de celles qui ne le sont pas. Voilà pourquoi la législation islamique a fait ses preuves et reste applicable depuis plus de 1400 ans et continuera jusqu'au Jour du Jugement.

Cela signifie que la guidée divine est complète. Et c'est exactement ce dont les musulmans ont besoin pour trouver le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà. Il ne nécessite ni ajouts, ni altérations, ni suppressions. Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a donné des avertissements très forts contre les innovations et les hérésies en matière religieuse car ces modifications altèreraient la beauté et la perfection de l'islam.

Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit:

«Celui qui invente dans notre affaire-ci -la religion-, une action qui n'en fait pas partie, alors cette action lui sera rejetée».

[Rapporté par al-Bukhārī]

Leçon 1

La Religion de l'islam

- Le sens des mots "Islam" et "Musulman"
- Islam: La Religion du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)
- Le Message Final
- L'universalité de l'islam et son intemporalité

LEÇON

2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

Objectifs:

Au terme de cette leçon, l'étudiant devra connaître:

- L'autorité du Coran
- Comment aborder le Coran
- Les différentes méthodes d'interprétation du Coran

Pré-requis:

- Conférence vidéo enregistrée

Lectures recommandées:

Les sciences du Coran de Musâ'id al-Tayyâr

The Methodology of Qur'aanic Explanation du
Dr Bilal Philips

La grandeur du Coran de Mahmûd al-Dawsari

Le Coran : sa nature, son message de Amin Salih

Les Sources Islamiques de la législation et ses prescriptions

Les deux références ultimes de l'islam sont le Coran et la Sunna (les enseignements du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui)). La législation Islamique repose sur la révélation de Dieu, le Coran. Mais, nous ne pouvons, en partie, comprendre comment mettre en œuvre les principes énoncés dans le Coran que grâce à la mise en pratique et aux explications données par le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui).

Dans ce chapitre, nous étudierons le caractère référentiel du Coran dans la législation Islamique.

Le terme «législation islamique» pourrait évoquer les images d'une salle d'audience et d'un code pénal, ce n'est pas ce que l'on entend ici par ce terme. Par «législation islamique», nous entendons le code qui régit notre vie religieuse, privée et publique, individuelle et sociétale. La législation islamique comprend notre sens de la moralité, les rites du culte et les lignes directrices relatives au mode de vie et aux croyances.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsir en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran



Qu'est-ce que le Coran ?

Le Coran est la parole littérale d'Allah. C'est un livre qui a été révélé directement au Prophète (paix et bénédiction sur lui) d'Allah par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel. Le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) a transmis fidèlement la Parole de Dieu et son contenu n'a jamais été altéré depuis son époque. Il a guidé la communauté musulmane, éduqué et élevé un peuple arabe, qui, à cette époque, était en marge du monde civilisé. Puis, ce peuple est devenu leader d'une grande civilisation dont l'influence se perpétue encore aujourd'hui. Lorsqu'il est lu, compris et appliqué correctement aujourd'hui, il transforme aussi bien les individus que la société et les exalte à atteindre de nouveaux sommets de piété et de proximité à Dieu.

Après avoir reçu les paroles du Coran, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) transmettait ses mots à ses disciples. Beaucoup le mémorisait textuellement en partie ou dans l'ensemble. De plus, le Prophète étant analphabète, des scribes enregistraient les versets. Le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) a dit au sujet du Coran :

“Il n'y a eu nul Prophète auquel il n'ait pas été fait don de miracles afin de convaincre les hommes. Quant à moi, j'ai reçu une révélation de la part de Dieu. Je souhaiterais donc que parmi tous les Prophètes, je sois celui qui ai le plus de fidèles le Jour de la Résurrection.”

[Rapporté par al-Bukhārī]

En d'autres termes, le plus grand signe et miracle du Prophète est le Coran.

En effet, le Coran est miraculeux à bien des égards. Par exemple, les Arabes à l'époque du Prophète excellaient dans la langue en particulier dans la poésie. Cependant, même si ils se sont beaucoup opposés au Prophète pendant de nombreuses années, ils se rendirent compte qu'ils ne pouvaient pas concurrencer l'éloquence du Coran. Mais le Coran est bien plus qu'un simple «miracle littéraire». Il est miraculeux notamment grâce à la cohérence de tout son texte, sa précision scientifique, sa précision historique, ses prophéties réalisées, sa conservation parfaite, son caractère magnanime, ses lois sages, et l'effet qu'il a eu et a encore dans la réforme et l'évolution des êtres humains.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsīr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Comment aborder le Coran ?

Les Fondements

La première chose qu'un débutant doit connaître sur le Coran, c'est sa forme. Le mot arabe : «Qur'ān» signifie littéralement «récitation» et «lecture». D'ailleurs, le Coran est récité oralement et écrit sous forme de livre. Il est très recommandé de lire le Coran mélodieusement, ce qui met en avant la beauté du Coran. Les versets ont été écrits sur les matériaux disponibles de l'époque pour les sauvegarder et comme aide à la mémorisation. Ceux-ci ont été recueillis et assemblés sous forme de livre qui a été d'abord utilisé pour un usage privé, puis, à un stade ultérieur, pour un usage institutionnel. Le Coran n'était pas destiné à raconter une histoire chronologique et ce n'est pas un récit séquentiel comme le livre de la Genèse. Le Coran réitère souvent des versets et des thèmes, alternant les sujets et reliant certains récits sous une forme récapitulée. Nous pouvons voir deux raisons à cela :

La première : un niveau linguistique, cela constitue l'une des puissantes techniques rhétoriques de l'arabe classique.

Deuxièmement : tous les thèmes du Coran ont un fil conducteur que l'on retrouve partout: il n'y a pas de dieu digne d'être adoré hormis Allah et Mohammed est Son messager.

Le Coran, contrairement à la Bible, ne se préoccupe pas des généalogies, des événements chronologiques ou des détails historiques triviaux. Quand des faits historiques sont cités, qu'ils soient du passé ou de l'époque de la révélation, la finalité est l'illustration d'un message central. Lorsque, par exemple, le Coran parle des propriétés curatives du miel ou de la vie de Jésus, aucun de ces sujets ne constitue une fin en soi. Mais, tous deux, sont liés d'une manière ou d'une autre au message central : l'unicité de Dieu et l'unité du message prophétique.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsir en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Un autre point important est que le Coran n'a pas été révélé en bloc, en une seule fois. Sa révélation a été faite de manière échelonnée durant une période de vingt-trois ans. Beaucoup de passages ont été révélés au Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) en réponse à des événements spécifiques. Souvent, la révélation du Coran au Prophète venait par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel en réponse à des questions posées par les gens. Le Coran s'adresse aux non-croyants, aux gens du Livre (terme qui désigne les Juifs et les Chrétiens), aux croyants, à l'humanité en général, et, enfin, au Prophète (paix et bénédiction sur lui) lui-même afin de lui dicter quoi faire dans une situation particulière ou pour le consoler face au ridicule et au rejet. Connaître le contexte historique et social de la révélation est important et clarifie les significations contenues dans le texte.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- **Les fondements**
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Organisation et structure du Coran.

Le Coran est composé de 114 parties ou chapitres qui sont de longueur inégale. Chaque chapitre s'appelle une sourate - « alsoura » en arabe - et chaque phrase du Coran est un verset - « āyah » en arabe - qui signifie littéralement «un signe». Ces versets ne sont pas d'une longueur standard, le début et la fin étant décidé par Dieu. Toutes les sourates, à l'exception d'une, commencent par « Bismillāh al-Rahmān al-Rahīm » - «Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux». Chaque sourate porte un nom qui provient habituellement d'un mot distinctif présent dans celle-ci. Par exemple, la sourate la plus longue du Coran qui est la sourate d'al-Baqara ou "La Génisse ou la Vache", s'appelle ainsi suite à l'histoire de Moïse qui commande aux Juifs de sacrifier une vache.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- **Comment le Coran est-il organisé?**
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsīr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran



Le Style du Coran

Tout d'abord, le Coran aborde une grande variété de thèmes dont le plus important est l'unicité d'Allah et la manière de vivre conformément aux prescriptions divines. D'autres sujets sont abordés comme : les questions doctrinales, la création, le droit pénal et civil, les autres croyances, les valeurs sociales et morales, l'histoire dont l'histoire de Prophètes antérieurs ainsi que quelques sujets scientifiques.

Quant au style, le Coran se distingue par quelques caractéristiques dont :

- (1) L'utilisation de paraboles pour susciter la curiosité du lecteur et expliquer des vérités profondes.
- (2) Plus de deux cents passages commencent par le verbe arabe « Qul » qui signifie « Dis » s'adressant ainsi au Prophète pour énoncer ce qui suit en réponse à une question, expliquer une question de foi ou annoncer une décision légale :



«Dis: «Ô gens du Livre! Est-ce que vous nous reprochez autre chose que de croire en Allah, à ce qu'on a fait descendre vers nous et à ce qu'on a fait descendre auparavant?» (Coran, 5:59)

- (3) Dans certains passages du Coran, Allah jure par Sa création pour renforcer un argument et dissiper les doutes dans l'esprit de l'auditeur:



*«Par le soleil et par sa clarté! Et par la lune quand elle le suit!
Et par le jour quand il l'éclaire! Et par la nuit quand elle l'enveloppe!
Et par le ciel et Celui qui l'a construit! Et par la terre et Celui qui l'a étendue!
Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée... » (Coran, 91:1-7)*

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- [Le Style du Coran](#)
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Parfois Allah jure sur Lui-même:

« Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence] ». (Coran, 4:65)

(4) Enfin, le Coran a ce qu'on appelle des «lettres séparées», ceux sont des lettres de l'alphabet arabe qui, si elles sont assemblées n'ont pas de sens connu dans le lexique arabe. C'était l'une des façons dont Allah a prouvé l'inimitabilité du Coran en défiant les Arabes qui étaient parmi les plus éloquents, à produire quelque chose de semblable au Coran avec ces lettres disjointes. Elles apparaissent au début de vingt-neuf sourates comme le premier verset de la sourate al-Baqara. Elles apparaissent dans différentes traductions comme suit: Alif, Lam, Mim

Une grande partie du corpus coranique a une signification explicite, Allah dit:

«C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: «Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur!» Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent.» (Coran, 3:7)

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsir en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Ce verset est suivi d'une magnifique invocation, qui dit :

«*Seigneur! Ne fait pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur!*» (Coran, 3:8)

Nous demandons à Allah de nous permettre de faire partie des gens doués d'intelligence !

En termes de style grammatical, dans le Coran, Allah parle directement à l'ensemble de l'humanité, directement au Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) et aussi à des groupes spécifiques. Dans certains versets, Allah se réfère à Lui-même à la première personne et à dans d'autres moments à la troisième personne. Il utilise parfois le pronom personnel "Je" et d'autres fois le "Nous" de majesté qui connote la grandeur et ne signifie nullement la pluralité.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- [Le Style du Coran](#)
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsīr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Les Traductions du Coran

Tout débutant doit être conscient de quelques remarques au sujet des traductions du Coran.

Il y a, tout d'abord, une distinction majeure entre le Coran et sa traduction. Une traduction du Coran n'est pas la Parole Verbatim d'Allah puisque le Coran est composé exclusivement de termes arabe édictés par Dieu et révélés au Prophète (paix et bénédiction sur lui) par l'Ange Gabriel. La Parole de Dieu n'est que le Coran en arabe comme Allah le dit:



*«Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonniez.»
(Coran, 12:2)*

Une traduction est simplement une tentative d'explication de la signification du Coran par le biais d'une langue cible. Le texte traduit perd la qualité inimitable de l'original, de la langue source. Il faut être conscient qu'une traduction ne reflète jamais le message original qu'à un certain niveau et qu'elle ne pourra pas jamais égaler la signification et le message de la version originale. Pour cette raison, tout ce qui est considéré comme une récitation du Coran doit se faire en arabe comme la récitation du Coran dans la prière obligatoire.

Deuxièmement, il n'y a pas de traduction parfaite du Coran puisque c'est un effort humain qui contient un certain degré d'erreur. Certaines traductions sont mieux par rapport à leur qualité linguistique, tandis que d'autres sont notées pour leur exactitude dans la représentation de la signification technique. Beaucoup de traductions commercialisées sur le marché sont inexactes et même parfois trompeuses. Elles ne sont généralement pas acceptées comme étant des restitutions fiables du Coran.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsir en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Exégèse (Tafsīr)

Bien que les significations du Coran soient généralement faciles et claires à comprendre, il faut faire attention à ne pas faire d'affirmations sur la religion sans se référer à un commentaire authentique. Non seulement le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a transmis le Coran, mais il l'a également expliqué à ses compagnons. Ses paroles ont été recueillies et préservées jusqu'à ce jour. Allah, l'Exalté, dit:



«Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.» (Coran, 16:44)

Afin de comprendre certaines des significations les plus profondes du Coran, il faut se référer à des exégèses qui mentionnent les commentaires du Prophète (paix et bénédiction sur lui) ainsi que ceux de ses compagnons. Ceci, non pas pour mettre de côté notre propre compréhension et méditation du texte, mais pour avoir un cadre de compréhension.

Dans l'étude des sciences de l'Islam, une méthodologie spécifique existe pour l'exégèse du Coran. Les sciences coraniques sont un domaine extrêmement spécialisé qui exige la maîtrise de plusieurs disciplines comme l'exégèse, les différentes lectures, les circonstances de la révélation, l'abrogation, les termes rares, les règles de jurisprudence, la langue arabe : grammaire et littérature.

Selon les savants du tafsīr -l'exégèse-, la méthode appropriée pour expliquer les versets du Coran consiste en une:

1. Explication du Coran par le Coran
2. Explication du Coran par la Sunna du Prophète (paix et bénédiction sur lui)
3. Explication du Coran par les commentaires des Compagnons
4. Explication du Coran par la langue arabe
5. Explication du Coran par l'opinion savante si elle ne contredit pas les quatre premières sources.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsīr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran



Un dernier conseil au débutant: conservez vos notes, écrivez les questions qui vous viennent à l'esprit au cours de vos lectures, et finalement, consultez des gens plus savants que vous. N'acceptez leurs explications que si elles sont fondées sur des preuves.

Chaque musulman se doit de lire le Coran régulièrement comme l'a recommandé le Prophète (paix et bénédiction sur lui):

“Lisez le Coran car il viendra le jour de la Résurrection en intercesseur pour les siens” [Rapporté par Muslim]

Pour un nouveau musulman, il est particulièrement important de lire une bonne traduction du Coran pour l'aider à se développer spirituellement, tirer profit des conseils du Coran et se maintenir fermement dans la foi. La préoccupation principale ne devrait pas être de terminer la lecture rapidement mais plutôt de comprendre et de méditer sur son sens. Lisez autant que vous le pouvez, même si c'est peu mais régulier.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Comment dois-je aborder le Coran?

(1) Lire le Coran avec une intention sincère

Afin d'être guidé par le Coran et obtenir la rétribution divine, un musulman doit le lire uniquement pour l'agrément d'Allah. Ce doit être une lecture sincère dont la finalité est de trouver et suivre la vérité.

(2) Choisissez un bon moment et un endroit calme, lisez attentivement et méditez.

Le Coran doit être lu avec un esprit reposé et dans un cadre approprié. Choisissez le meilleur moment pour lire le Coran, un moment propice à la méditation. Allah dit dans le Coran:

« Il y a bien là un rappel pour quiconque a un cœur, prête l'oreille tout en étant témoin. »

(Coran, 50:37)

Tout d'abord, toute personne doit posséder un contenant prêt à recevoir le message : le «cœur». Si le cœur n'est pas ouvert au message, il ne «recevra» rien, et ce, même s'il lit ou récite le Coran. Deuxièmement, elle doit «prêter l'oreille» et écouter attentivement en essayant de comprendre ce qui se dit. Troisièmement, elle doit être «témoin», ce qui signifie que son cœur est présent et en harmonie avec ce qui se dit. Si toutes ces conditions sont remplies, la personne bénéficiera du Coran et sera guidée. Il faut garder à l'esprit que la méditation est un moyen d'appliquer les enseignements du Coran dans la vie.

(3) Le Coran distingue le vrai du faux

Permettez au Coran de vous guider. Laissez-le vous montrer le droit chemin et approchez-le avec un esprit ouvert. Si une personne vient avec des aprioris et un esprit conditionné, elle cherchera à trouver dans le Coran une confirmation de ses points de vue et, par conséquent, ne trouvera pas la guidé car elle n'en aura pas choisi le chemin qui y mène. Un nouveau musulman doit modifier sa vision et ses attitudes afin de ne pas interpréter le Coran selon des idées préconçues. Approchez-vous en avec humilité et laissez-vous emporter par le Coran. Approchez le texte avec une vision nouvelle. Laissez-le vous conduire plutôt que d'essayer de trouver les arguments à des idées préconçues

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- **Comment aborder la compréhension du coran**

(4) Réaliser que tout dans le Coran est vrai

Allah, le Très Haut, pose une question rhétorique :



*«Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?»
(Coran, 4:87)*

Quelque soit le sujet, ce que dit Allah est la Vérité par excellence. Que cela soit lié au monde invisible, à la vie après la mort, l'histoire, la législation, la sociologie ou tout autre sujet. Tout provient de notre Seigneur. Il arrive qu'une personne lise quelque chose et ressent que cela est en contradiction avec ce qui se produit autour d'elle. Dans un tel cas, le nouveau musulman doit se rendre compte qu'il a certainement mal compris ce que dit le Coran ou que la traduction n'est pas la bonne. Il se doit alors de réfléchir et chercher une meilleure compréhension car la perception de ce qu'il lit peut être faussée par son conditionnement. Il est essentiel en tant que nouveau musulman de ne pas douter d'un verset en raison d'un manque de compréhension. Bien au contraire, il se doit d'avoir confiance en la religion et sa vérité. Il suffit d'interroger et rechercher auprès de gens de science autour de vous et de consultez les commentaires reconnus (Tafsîr) comme par exemple celui d'Ibn Kathîr.

(5) Le Coran s'adresse à vous

Réalisez que le Coran a été révélé pour vous et qu'Allah vous parle directement. Le Coran n'a pas été révélé seulement pour le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) et ses compagnons. Le Coran s'adresse à toute l'humanité jusqu'au Jour du Jugement. C'est la parole de Dieu, valable éternellement à travers le temps et l'espace. Quand Allah émet une prescription, elle vous est aussi personnellement adressée. Le Coran est, certes, votre guide personnel et un moyen de guérison pour les maladies de l'âme. Chaque passage contient un message pour vous et chaque attribut d'Allah vous aide à mieux Le connaître. Toute description de la vie après la mort vous demande de vous préparer à l'Au-delà. Chaque description du Paradis vous encourage à y espérer et chaque description de l'Enfer vous incite à vous y préserver.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- **Comment aborder la compréhension du coran**



Tout personnage cité est un modèle à imiter ou à éviter et chaque dialogue vous concerne. Chaque prescription, même si elle n'est pas applicable à votre situation, vous délivre un message. Réaliser cela gardera votre cœur éveillé. Le célèbre compagnon, Abdullah b. Masūd nous dit:

“Quand tu entends –dans le Coran- : « Ô vous qui croyez... », prête-y ton oreille attentivement car c'est un bien qui te sera prescrit ou un mal qui te sera prohibé.”

(6) Libérer le texte des contraintes du temps et de l'espace

Le Coran est un texte pertinent pour la vie moderne. Beaucoup de versets dans le Coran ont un contexte historique et font référence à certaines personnes ou à certains incidents spécifiques. Ce contexte historique est nécessaire pour bien comprendre ces versets. Les exemples et les leçons morales restent pertinents, et fournissent des conseils adaptés et applicables à notre temps et notre contexte. La compréhension de l'intemporalité du Coran entraîne la personne à se rendre compte que bien que le Coran parle d'une nation ancienne, ses leçons morales s'appliquent tout aussi bien à notre contexte actuel.

(7) Méditer et analyser

Le Coran n'est pas supposé être suivi superficiellement ou écouté passivement. Il est plutôt destiné à atteindre le cœur, à pénétrer dans l'âme et à éclairer l'esprit. Le Coran a le pouvoir de guérir les cœurs et d'apaiser les âmes, d'inspirer et de motiver la vie, d'ouvrir notre esprit à de nouveaux horizons et plus encore... Allah décrit la révélation en disant:



« Ô gens! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants. » (Coran, 10:57)

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsīr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

Mais comment le Coran peut-il faire des miracles sur un lecteur ou un auditeur distrait? Pour bénéficier pleinement du Coran, il faut être un auditeur actif et engagé. Analysez ses versets, établissez-y des liens, recherchez les thèmes, reliez tout cela à votre réalité et à ce que vous connaissez déjà du monde. Posez-vous des questions et **MEDITEZ** !

L'Islam ne vous demandera jamais de fermer votre esprit. Au contraire, le Coran interpelle constamment les gens, et les incite à méditer sur la création de Dieu et sur Sa révélation car celles-ci sont deux sources de vérité émanant de Lui. Afin d'illustrer cela, Allah dit:



« Ne méditent-ils pas sur le Coran? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs? » (Coran, 47: 24)

La vraie foi ne doit pas être aveugle. Au contraire, elle est elle-même, la clairvoyance ! La foi, dans le Coran, prend son assise sur la réflexion et la conclusion que ce que l'on obtient de la religion est toujours conforme à la réalité et la vérité.

Leçon 2

Les Sources de la législation Islamique : Le Coran

- Qu'est-ce que le Coran ?
- Comment aborder le Coran
- Les fondements
- Comment le Coran est-il organisé?
- Le Style du Coran
- Traductions du Coran
- Exégèse (Tafsîr en Arabe)
- Comment aborder la compréhension du coran

LEÇON

3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

Objectifs:

Au terme de cette leçon, l'étudiant devra connaître :

- La définition de la Sunna
- L'autorité de la Sunna
- La préservation de la Sunna

Pré-requis:

- Conférence vidéo enregistrée

Lectures recommandées:

La terminologie du hadith du Cheikh al-'Uthaymin

L'importance de la Sunna en Islam du Cheikh
al-Fawzan

Le concept de la Sunna et de l'Unanimité de Nasir
al-'Aql

La place de la Sunna en Islam

“Sunna” est un mot que vous entendez fréquemment dans les discussions sur les pratiques islamiques. En arabe, ce mot signifie littéralement «voie», mais en Islam il est utilisé comme un terme désignant tout ce que nous avons appris du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) en dehors du Coran. Le Coran et la Sunna se complètent tellement que nous les entendons souvent mentionnés à l’unisson dans la phrase “Coran et Sunna”.

La Sunna se réfère aux actions, aux paroles et au mode de vie du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui). C’est un aspect essentiel de l’ensemble de la législation Islamique. Notre Seigneur (exalté soit-Il) a ordonné dans le Coran aux musulmans de prendre le Prophète (paix et bénédiction sur lui) comme modèle, d’écouter et d’obéir à ses injonctions. La Sunna est l’expression pratique normative ultime de l’Islam. C’est aussi l’explication définitive du Coran lui-même. Par exemple, Allah, le Très-Haut, ordonne la prière dans le Coran, mais comment prier de manière acceptable? A quelle heure, à quelle fréquence, avec quels gestes ou énoncés? Sans l’exemple du Prophète (paix et bénédiction sur lui) nous ne saurions comment mettre en pratique cet acte cultuel et l’Islam en général.

La Sunna du Prophète (paix et bénédiction sur lui) a été conservée par ce qu’on appelle la Science du hadith, ou Hadithologie. Le mot “Hadith” ayant le sens de « déclaration » et son pluriel est “ahadith”. Cependant, en français, les musulmans utilisent souvent la forme singulière arabe du mot et l’accordent au pluriel français, ce qui donne le mot “hadiths”. Les ahadith du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) sont des citations, des actes de sa vie et de ses enseignements rapportés par ses compagnons et transmis à travers les générations par des scribes du hadith.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l’Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadīths
- 3. L’Importance et l’histoire de alIsnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadīths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L’Importance de l’apprentissage de la Sunna

Ce qui porte parfois à confusion les nouveaux musulmans est que le mot «Sunna» est également utilisé pour signifier «surérogatoire» qui est un acte considéré comme louable mais non obligatoire. Dans ce contexte, vous pouvez entendre quelqu'un dire, par exemple, "Prier des prières nocturnes supplémentaires est une Sunna (acte surérogatoire) et non un Waajib (obligation)". Les deux usages sont corrects bien que le sens soit clairement et significativement différent.

Au terme de ce cours, vous saurez faire la différence entre la Sunna du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) et ce terme jurisprudentiel.

Comment la Sunna a été préservée

Parce que nous devons nous reposer sur la Sunna pour comprendre notre religion, il est important de faire preuve de rigueur dans la vérification de l'authenticité des paroles attribuées à notre Prophète bien aimé (paix et bénédiction sur lui). Ce qui lui est attribué comme propos ne sont pas, pour autant, tous authentiques. Il existe cependant une documentation fiable et authentique de la littérature du hadith disponible pour guider les musulmans. Ces hadiths ont été conservés d'une manière rigoureuse que nous allons exposer succinctement ci-dessous.

Allah (exalté soit-Il) a protégé la Sunna par divers moyens dont certains sont spécifiques à la civilisation musulmane. Ces moyens de conservation ont été mis en place alors que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) était encore en vie.

Les facteurs et les moyens qui ont contribué à la préservation de la Sunna sont les suivants:

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- **Comment la Sunna a été préservée**
 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
 2. La compilation des hadiths
 3. L'Importance et l'histoire de allsnād (chaîne de transmission)
 4. Premières critiques des hadiths et évaluation des narrateurs
 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

1. La compréhension des compagnons du Prophète de leurs responsabilités

Les Compagnons du Prophète ont compris que le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) était le dernier messager envoyé à l'humanité et que la tâche de préserver ses enseignements reposait sur leurs épaules. Les hommes et les femmes de la génération du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) furent donc primordiaux dans la préservation de sa Sunna. Ses épouses, en particulier, qui avaient le privilège d'avoir une connaissance particulière de sa vie privée, furent d'immenses ressources intellectuelles pour les musulmans et ont joué un rôle majeur dans la préservation de la Sunna.

2. La retranscription des Hadīths

Dès la première génération, certains disciples du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui), ont réalisé la nécessité de retranscrire ce qu'il disait. Certains faisaient preuve d'une telle ferveur dans cette mission à tel point qu'ils furent critiqués. Cette critique se basait sur le fait que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) pouvait parfois parler selon son humeur et ne pas vouloir que ces propos soient retranscrits. Lorsque le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) eut vent de ce débat, il donna sa permission et encouragea à continuer à compiler ses paroles, en disant:

“Écris ! Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains [c.-à-d. Dieu] rien ne sort d'ici –en visant sa bouche-, rien que la vérité” [Rapporté par Abou Dawud]

Il voulait dire qu'aucune déclaration autre que la vérité ne pouvait s'échapper de sa bouche, et ce, quelque soit son humeur. Il ressort de cet événement que la Sunna fut compilée dès le début de la mission prophétique.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadīths
- 3. L'Importance et l'histoire de allsnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadīths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

Cela dit, les paroles du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) ont été préservées non seulement par écrit, mais aussi par mémorisation et transmission orale. En effet, les premières étapes de préservation dépendaient davantage de la mémoire que de l'écrit. Les Arabes à l'époque du Prophète (paix et bénédiction sur lui) n'étaient, généralement, pas tous alphabétisés. Cependant, ils y avaient parmi eux de grands intellectuels doués d'une grande intelligence qui dédaignaient écrire tout ce qui pouvait être appris par cœur. Les arabes étaient connus pour leur mémoire qui était infaillible, à tel point qu'il était courant de mémoriser de longs poèmes, des correspondances entre tribus ou d'autres déclarations importantes. Pour que quelque chose soit conservée, il n'est pas nécessaire d'en faire l'enregistrement ou l'écriture. Les Arabes pensaient qu'un texte écrit était exposé aux risques d'interpolation et de destruction tandis que ce qui est enregistré dans la mémoire de l'homme se trouve hors de la portée de tout intrus. Ces deux points ont été dûment observés par les premiers chercheurs de hadiths, en particulier pendant l'ère de l'alphabetisation. Et, c'est pour cela qu'ils se sont concentrés davantage sur l'honnêteté et la fiabilité de la personne ou des personnes qui communiquaient ou rapportaient le hadith.

Tous les propos attribués ne furent pas, nécessairement, acceptés par les savants de l'Islam. Les compétences de mémorisation du narrateur ou sa capacité à écrire correctement sa déclaration, faisaient partie des critères de fiabilité. L'intégrité et l'honnêteté était considérées comme le critère le plus important. Si une personne était connue pour tromper autrui, mentir ou tricher dans n'importe quel contexte, alors sa déclaration était rejetée et non retenue.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadiths
- 3. L'Importance et l'histoire de alIsnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadiths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadiths
- 3. L'Importance et l'histoire de al-Isnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadiths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

Dans l'histoire de la préservation de la Sunna, d'éminents savants ont méticuleusement recueilli, compilé et répertorié les hadiths à la fois par le biais de la mémoire et de l'écriture. A l'époque, leurs disciples retranscrivaient leurs ouvrages manuellement alors que de nos jours, ces mêmes ouvrages, sont disponibles dans la plupart des librairies Islamiques et même en ligne !

Ces œuvres de référence continuent toujours d'être étudiées aujourd'hui par les étudiants en sciences islamiques. Parmi celles-ci on peut noter les célèbres recueils d'al-Bukhari, Muslim, Abu Dawud, at-Tirmidhi, Ibn Majah et autres. Et bien sûr, vous allez souvent rencontrer ces noms dans les citations de hadiths.

3. L'Importance et l'Histoire de la chaîne de transmission (al-Isnād)

Un autre outil important utilisé dans la préservation des Hadiths est al-Isnad qui fut une des particularités de la civilisation musulmane. Al-Isnad expose les sources d'information telle une chaîne qui permet de remonter le récit du narrateur jusqu'au Prophète (paix et bénédiction sur lui). Le narrateur ne dit pas simplement: "Le Prophète Mohammed a dit...", mais plutôt: "J'ai entendu de tel et untel, qui m'a dit que tel et untel, qui l'a entendu de...et-ainsi de suite jusqu'au hadith du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui). Si un individu dans la chaîne n'était pas fiable, soit en raison de sa capacité mémorielle, soit en raison de son intégrité, cela mettait en doute le récit rapporté et on ne peut à ce moment s'appuyer sur un tel hadith.

Le point important à noter ici est que al-Isnad a évoluée grâce à la prise de conscience précoce des érudits musulmans qui préservaient la religion en transmettant les événements et les paroles du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui). Ils se sont rendus compte de la grande responsabilité morale qu'ils avaient et l'ont rempli avec le plus grand soin et la plus grande intelligence.

4. Première critique des hadiths et évaluation des narrateurs

Un autre aspect important de la préservation des Hadiths repose sur le développement précoce de la critique et de l'évaluation des narrateurs. C'est ainsi que, par exemple, dans le cadre de cette science spécialisée, les biographies des narrateurs cités dans les chaînes -al-Isnad- ont dues être collectées. Si quelqu'un faisait mention de la présence de deux personnes dans la chaîne de narration d'une déclaration rapportée du Prophète (paix et bénédiction sur lui), il fallait tout d'abord enquêter et vérifier que les narrateurs cités ne vivaient pas dans des temps et espaces disparates. S'ils ne s'étaient pas rencontrés pour communiquer la déclaration, alors cela mettait en doute le récit ou l'histoire.

Cette enquête sur les narrateurs a conduit au développement de la science fascinante et unique d'«al-jarh wa al-ta`dīl» (la critique et l'intégrité des narrateurs) qui répertorie en détail les vies, les qualités académiques et les qualités morales de milliers de narrateurs.

5. Voyager pour collecter des Hadiths

Un autre phénomène unique est apparu et a aidé à la préservation de la Sunna. Ce fut le voyage à la recherche de Hadiths afin de vérifier les sources et de collecter encore plus de Hadiths.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadiths
- 3. L'Importance et l'histoire de al-Isnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadiths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

L'Importance de l'Apprentissage de la Sunna

Dans le Coran, Allah dit clairement que si quelqu'un aime Allah et souhaite qu'Allah l'aime en retour, la clé, est de suivre la voie du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui). Allah dit :



« *Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » » (Coran, 3:31)*

Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) était un model de Coran vivant. Lorsque la femme du Prophète 'Ā'īsha fut interrogée sur le comportement du Prophète (paix et bénédiction sur lui), elle répondit: « Sa morale était le Coran » [Rapporté par Muslim, 746].

Il existe une relation très importante entre le Coran et la Sunna. La Sunna nous enseigne la façon dont le Coran doit être mis en pratique. Elle définit la morale, les comportements et les enseignements du Coran de manière à ce que son sens devienne explicite.

Cette incarnation humaine des enseignements du Coran est une grande bénédiction et une miséricorde pour les musulmans. Cela permet de rendre les conseils de Dieu complets et plus accessibles à tous.

Ainsi, le Coran et la Sunna forment une combinaison unique qui expose tous les principes d'orientation dont l'humanité a besoin jusqu'au Jour du Jugement. Le Coran est retranscrit dans un seul livre d'environ cinq cents pages. La Sunna, quant à elle, est tout à fait différente et couvre tous les types de déclarations et d'actions du Prophète (paix et bénédiction sur lui). La Sunna est immortalisée dans la littérature du Hadīth.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'Islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadīths
- 3. L'Importance et l'histoire de alIsnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadīths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- [L'Importance de l'apprentissage de la Sunna](#)

Les savants musulmans ont pris conscience que la religion d'Allah doit être préservée rigoureusement. Par conséquent, ils ont soigneusement et méthodiquement étudié les différents Hadīths et déclarations attribués au Prophète (paix et bénédiction sur lui), en triant ceux qui pouvaient être authentifiés de ceux qui ne le pouvaient pas. Ainsi, par rapport à la législation islamique tous les Hadīths ne sont pas considérés comme une preuve. Seuls ceux qui respectent des normes rigoureuses d'authenticité sont considérés comme étant des preuves. Les savants appellent ce type de hadīth : hadīth Sahīh (authentique) ou hasan (bon). Les hadīths irrecevables sont classés comme daīf (faible), très faibles ou même mensongers.

De nos jours, de grands spécialistes se sont penchés sur des milliers de hadīths et ont compilés des volumes où ils ont rassemblés les hadīths authentiques ainsi que ceux qui ne le sont pas. Plus une personne étudie les sciences du hadīth, plus elle sera capable de connaître ces méthodes et différencier les sources et leur fiabilité.

Leçon 3

Les Sources de la Loi Islamique, La Sunna

- La Sunna et son statut dans l'islam
- Comment la Sunna a été préservée
- 1. La Conscience des Compagnons de leurs Responsabilités
- 2. La compilation des hadīths
- 3. L'Importance et l'histoire de alIsnād (chaîne de transmission)
- 4. Premières critiques des hadīths et évaluation des narrateurs
- 5. Le voyage pour recueillir des paroles prophétiques
- L'Importance de l'apprentissage de la Sunna

LEÇON

4

Jurisprudence Islamique

Objectifs:

Au terme de cette leçon, l'étudiant devra savoir:

- La tolérance de l'Islam pour les différences jurisprudentielles
- Origine et formation des différentes écoles
- La nature des avis légaux et leurs catégories
- Dangers de l'extrémisme dans la jurisprudence.

Pré-requis:

- Conférence vidéo enregistrée

Lectures recommandées:

LE FIQH ET SON EVOLUTION: Introduction à l'histoire des écoles de pensées juridiques de Bilal Philips

**L'histoire de la législation de 'Abd al-Wahhab
Khallâf**

**Les Fondements De La Jurisprudence expliqué par
Cheikh Salih al-Fawzân**

Pourquoi les savants divergent? d'Ibn Taymiyya

Jurisprudence Islamique

La majorité des avis sur les prescriptions islamiques sont claires et explicites. Particulièrement, en ce qui concerne des questions fondamentales telles que celles de la croyance, de l'éthique ou des grandes bases du culte. La jurisprudence islamique est issue des principes coraniques bien connus et des déclarations célèbres du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui). Alors que certains penseurs musulmans peuvent se détourner des idéaux fondamentaux de l'islam, l'écrasante majorité des savants musulmans traditionnels sont d'accord sur les questions majeures et les pratiques de base de l'islam.

Cependant, en ce qui concerne les détails mineurs, on trouvera des différences d'opinions. Par exemple, bien que tous les savants musulmans conviennent qu'il faut se prosterner dans la prière, certains pensent qu'il convient de mettre d'abord les mains sur le sol avant de poser les genoux, tandis que d'autres savants pensent l'inverse. Cependant, les deux avis restent acceptables et tout musulman peut prier avec l'une ou l'autre variante.

Il peut aussi y avoir des conclusions ou des avis différents de savants dans l'analyse des événements contemporains, du développement de la société et de la technologie. Par exemple, dans certains domaines il est très difficile d'affirmer que telle ou telle pratique est contraire ou non à l'islam. Aussi, il est courant de se retrouver dans des cas où le débat peut rester ouvert à des interprétations différentes, à condition que toutes soient appuyées sur des preuves tirées du Coran et de la Sunna.

Bien que les différences puissent être source de confusion, en particulier pour un nouveau musulman. Néanmoins, ces divergences sur certaines questions spécifiques sont une richesse pour bon nombre de personnes.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'islam
 - (A) La Croyance en Un Seul Dieu
 - (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
 - (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
 - (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
 - (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeures de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Comprendre et tolérer les divergences entre les individus et les écoles juridiques est un paramètre important pour préserver notre fraternité et notre unité. Par conséquent, nous allons aborder ci-dessous ce qui explique les causes de divergence et nous allons essayer d'en analyser les points de vue.

Comme indiqué précédemment dans la première leçon, les recommandations sur la vie islamique devaient être suffisamment souples pour répondre aux besoins de tous les peuples jusqu'au jour du Jugement. Par conséquent, tous les détails de la législation n'ont pas été énoncés dans le Coran et la Sunna. Allah, Le Très Haut, a laissé certaines questions pour les musulmans afin qu'ils y découvrent d'eux-mêmes les solutions. Ce qui les oblige, ainsi, à apprendre et à étudier le Coran et la Sunna avec beaucoup de détails. Les conclusions que les savants tirent du Coran et de la Sunna et qui ne sont pas explicitement énoncées dans le Coran ou la Sunna sont appelées «effort d'interprétation» ou ijtihād en arabe (qui veut dire fournir un grand effort afin d'aboutir à un avis, une conclusion).

En tant que source de jurisprudence, le raisonnement personnel n'est évidemment pas infaillible. Il est possible pour les chercheurs d'arriver à des conclusions différentes, mais ils en sont, tout de même, tous récompensés par Dieu. Les efforts de chaque érudit, s'ils sont sincères, seront appréciés par Allah comme le dit le Hadith :

“ Lorsque le juge a fait un effort et à atteint la vérité, il reçoit deux récompenses, et lorsqu'il a fait un effort et s'est trompé il en reçoit une. ” [Rapporté par al-Bukhārī et Muslim]

Cependant, cela ne signifie pas que leurs avis deviennent une preuve en soit. Les jugements personnels doivent être évalués à la lumière du Coran et de la Sunna, et tout ce qui semble être le plus approprié selon le Coran et la Sunna doit être respecté et pris en compte.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Écoles de Jurisprudence Islamique

Un développement historique a eu lieu durant lequel certains érudits ont travaillé dur afin de codifier consciencieusement les enseignements du Coran et de la Sunna. Puis, ils ont élargi ces enseignements à travers des raisonnements personnels pour résoudre des questions qui ne sont pas explicitement abordées dans ces textes. Le travail de ces savants a continué jusqu'à ce que des «écoles de droit» se soient développées sur la base de leurs enseignements.

Les plus dominantes de ces écoles de droit sont au nombre de quatre. Elles tiennent leurs appellations de leurs fondateurs :

(1) Abū Hanīfah (80-150 hég/699-767) et l'école Hanafite: Abū Hanīfah était un savant qui vivait en Irak. Aujourd'hui, son école est la plus prédominante en Turquie, au Pakistan, en Inde, en Afghanistan, dans les états musulmans de l'ex union soviétiques ainsi que dans certaines parties du Moyen-Orient.

(2) Mālik b. Anas (95-179 hég/711-795) et l'école Malikite: Mālik b. Anas a vécu tout au long de sa vie à Médine, la ville du Prophète. Aujourd'hui, son école est la plus populaire en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Pendant des siècles, c'était l'école prédominante d'Andalousie en Espagne musulmane.

(3) Muhammad b. Idrīs al-Shafi'ī (150-204 hég/767-820) et l'école Shafi'ite: Al-Shafi'ī est d'origine Qurayshite, la même tribu que le Prophète (paix et bénédiction sur lui). Il a étudié et a vécu dans de nombreux endroits, puis s'installa finalement en Egypte. Aujourd'hui, son école est très influente en Malaisie, en Indonésie et dans certaines parties du Moyen-Orient.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
 - (A) La Croyance en Un Seul Dieu
 - (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
 - (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
 - (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
 - (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

(4) Ahmad b. Hanbal (164-241hég/780-855) et l'école Hanbalite: Ahmad b. Hanbal a vécu à Bagdad et était connu pour être un grand savant de hadīth. Aujourd'hui, son école est l'école prédominante en Arabie Saoudite et dans d'autres parties de la péninsule arabe.

Il est arrivé que ces grands savants ainsi que d'autres, aient des conclusions différentes, parfois conciliables et parfois contradictoires. Il est important de comprendre qu'il existe plusieurs raisons de divergences d'opinions parmi les juristes. Il faut, aussi, garder à l'esprit quelques points importants à l'égard de ces divergences d'opinions sur des détails de la pratique religieuse:

1. Le but ultime du Musulman est «la vérité». Par conséquent, il doit s'efforcer de découvrir la vérité et de la suivre dans toutes les circonstances.

2. Ces différences d'interprétation sont très susceptibles de se produire. Une personne peut sincèrement vouloir plaire à Allah et pourtant, arriver à une conclusion qu'une autre personne trouve faible ou inacceptable. Tant que la vision d'une personne ne contredit pas clairement le Coran ou la Sunna et tant que cette vision a pour base une preuve acceptable, cette personne doit être respectée.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
 - (A) La Croyance en Un Seul Dieu
 - (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
 - (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
 - (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
 - (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Définition de la législation islamique : Nature des avis juridiques

En jurisprudence, il existe une terminologie pour cinq prescriptions applicables aux actes: obligatoire wajib, recommandé mustahab, permis mubah, détestable makrûh et interdit muharram. Les musulmans utilisent souvent des termes arabes pour se référer à ces catégories et il existe de nombreux termes synonymes pour certains d'entre eux. Ces catégories représentent un éventail de lignes directrices pour nos actions, comme nous le verrons plus bas.

Avant d'accepter et d'agir dans la vie sur la base de ces décisions, il est important de reconnaître de qui vient la règle ou le jugement et pourquoi on se doit de la suivre. En fin de compte, les lignes directrices islamiques sur le mode de vie de ses adeptes visent à relier le disciple à son Créateur, qui est « Le Législateur ». Si nous sommes sûrs d'une décision venant d'Allah, Le Très Miséricordieux, parce qu'elle est explicitement citée dans le Coran et la Sunna. Nous devons alors nous efforcer de la mettre en œuvre dans notre vie et, si nous ne le faisons pas, nous devons chercher l'aide d'Allah et Son pardon. En tant que musulman, nous sommes soumis à Dieu, nous nous remettons à Lui. Et bien que nous soyons, souvent, peu rigoureux dans la pratique de notre devoir envers Dieu, ces périodes de laxisme ne devraient pas nous définir. Nous devons constamment nous efforcer de réformer nos vies et d'être serviteurs de Dieu, ce pourquoi nous avons été créés.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Il est également important de garder à l'esprit que tout ce qu'Allah a interdit, permis ou enjoint est d'une grande sagesse. Ce qui est interdit, l'est en raison de ses effets nocifs sur nous et non pas pour nous en priver. La plupart des choses sont permises et, vraiment, très peu de choses sont interdites. Nos obligations dans la religion de l'Islam comme la prière, l'aumône légale, le jeûne du mois du Ramadan et le pèlerinage à la Mecque nous sont énormément bénéfiques aussi bien spirituellement que matériellement. Les obligations sont très peu nombreuses comparées aux nombreuses bénédictions dont Dieu Tout-Puissant a comblé chacun de nous. Par gratitude, nous devrions nous efforcer de traduire Ses bénédictions sur nous par une obéissance totale et unique à Lui, et non en obéissance au diable maudit qui nous tente constamment cherchant à nous éloigner de la miséricorde et des récompenses divines.

Enfin, nous devons être certains de l'authenticité d'un avis juridique. Comme indiqué ci-dessus, toutes les décisions ne sont pas expressément énoncées dans le Coran et la Sunna. Tous les livres de connaissances jurisprudentielles sur le marché ne sont pas, nécessairement, fiables. Et chaque personne est individuellement responsable en termes d'analyse de ce qu'il comprend ou étudie concernant les avis islamiques. Si quelque chose est faux, le pratiquant pourrait mal interpréter, mal appliquer et, par conséquent, être mal orienté. Il est important, voire essentiel, de trouver une source d'apprentissage fiable et digne de confiance de sorte que l'on ne soit ni confus ni mal orienté.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- **Définition de la Loi: nature des décisions juridiques**
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croissance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Les cinq prescriptions (ou jugements) applicables aux actes

La législation islamique provient de notre Créateur qui l'a ordonnée par Son infinie Sagesse. Mais, il est possible de mal la comprendre ou de l'appliquer à tort. C'est une chose dont on doit, particulièrement, se méfier en tant que nouveau musulman.

Explorons les différentes catégories des avis islamiques que l'on peut souvent entendre dans les discussions sur les pratiques Islamiques.

1) Obligatoire (Wājib, Fard)

Pensez : « Je dois »

C'est une injonction divine d'Allah, le Très Haut, le Législateur, adressée à l'individu ou à la communauté pour une action quelconque. Répondre à quelque chose d'obligatoire conduit à être récompensé dans ce monde et dans l'au-delà. S'en abstenir conduit au châtement dans ce monde ou dans l'au-delà.

Par exemple, la pratique des cinq prières quotidiennes (qui sont appelées Salat en arabe) est obligatoire pour chaque personne musulmane, homme ou femme mature. Si quelqu'un néglige l'accomplissement de sa Salat, il peut être puni par Allah l'exalté. Si quelqu'un accomplit sa Salat correctement, Allah Tout-Puissant récompensera cette personne. La prière est obligatoire : Wajib.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- **Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique**
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération



2) Recommandé (Mandūb, Mustahab, Sunna)

Pensez : Je devrais, il serait bon de...

Les prescriptions recommandées invitent l'individu ou la communauté à faire quelque chose sans que cela soit obligatoire. En se conformant à la demande, on obtient la récompense dans ce monde et l'au-delà mais aucune punition n'est infligée si cet acte est délaissé.

Par exemple, il est recommandé pour un musulman de rompre son jeûne pendant le Ramadan avec des dates et de l'eau. Cependant, peut-être qu'une personne n'a pas ces aliments spécifiques disponibles au moment de la rupture du jeûne. Ce n'est pas un péché de ne pas en consommer et elle ne sera pas punie si elle néglige cet acte et rompt son jeûne avec d'autres aliments et boissons. Cependant, c'est une des façons dont le Prophète (paix et bénédiction sur lui) rompait son jeûne, c'est très bon pour la santé et qui, en plus, est récompensée par Allah le Très Haut.

5) Permis (Mubah, Halal)

Pensez : Cela n'a pas d'importance que ce soit ceci ou cela

La catégorie des actes Mubāh ou Halal donnent à une personne la possibilité de faire ou de ne pas faire quelque chose sans encouragement spécifique à le faire ou à le délaissé. Il n'y a pas nécessairement une promesse de récompense associée à cet acte. Cependant, dans certains cas, il peut y avoir une récompense si on le fait comme il peut y avoir un châtement. Ainsi, si quelqu'un fait quelque chose de Halal au lieu de faire quelque chose de Haram, il sera récompensé par Allah. Et si quelqu'un fait du Halal qui mène vers le Haram sera châtié.

Par exemple, acheter de l'eau est Halal, mais si on l'achète afin de faire les ablutions pour la prière cela devient une obligation par laquelle on est récompensé. Et le fait de vendre des raisins est Halal, parcontre si on le vend à quelqu'un qui va en faire du vin cela devient Haram.

4) Déconseillé (Makrūh)

Pensez : Il vaut mieux ne pas

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croissance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

alMakrūh est une demande du Créateur qui invite l'individu à éviter quelque chose, mais pas en des termes strictement prohibitifs. Il est vivement conseillé de délaissier une action, cependant, il n'y a pas de châtiement à celui qui le fait.

Par exemple, boire en position debout est une action déconseillé makruh. Il est recommandé de boire assis car le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) a défendu de boire debout. Donc, il est considéré comme détestable, Makruh, de boire en position debout. Toutefois, si l'on boit debout, ce n'est pas un péché puisque le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a déjà bu debout dans certaines circonstances.

5 Interdit (Harām)

Pensez : Je ne dois pas, il ne faut pas

Il s'agit d'une injonction qui nous demande de s'écarter d'une action ou d'un comportement. Commettre une action Harām est punissable, et s'en abstenir est récompensée dans ce monde et dans l'au-delà.

Par exemple, la consommation de ce qui enivre est strictement interdite en Islam car l'intelligence de l'individu doit être préservée. Ces substances altèrent les capacités intellectuelles et cognitives et, par conséquent, des décisions préjudiciables peuvent en découler. L'Islam va encore plus loin en interdisant même une petite quantité de toute substance qui enivre si elle était consommée en grande quantité. Cette interdiction claire et absolue signifie que si une personne se livre à la consommation de produits comme de l'alcool ou des drogues, il peut être puni par Allah le Très Haut dans ce monde et dans l'au-delà. Si une personne tombe dans un tel péché, il doit lutter pour se repentir et se réformer. Si une personne réussit à éviter cela, alors il sera récompensé par Allah le Très Haut dans ce monde et l'au-delà.

Nous prions afin que nos frères et sœurs en Islam restent à l'écart de tout ce qui nuit à l'esprit comme l'alcool et les drogues. L'alcoolisme et la toxicomanie entraîne de nombreux maux dans la vie, la famille et la société, et l'addiction reste difficile à soigner.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- **Les 5 catégories des prescriptions et interdictions**
- dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération



Une partie des finalités de l'islam

Les enseignements de l'islam ne sont pas des rites ou des mystères qui n'ont aucun sens. La révélation a mis en évidence des objectifs très clairs qui ont leurs sagesse et leurs avantages spécifiques. Il existe aussi des thèmes généraux que l'on peut déduire à partir de cet ensemble de directives et dont les objectifs sous-jacents sont les suivants:

(A) L'Adoration d'un Seul Dieu

Sans aucun doute, la plus grande finalité de l'islam et sa plus grande contribution au bien-être de l'humanité est l'adoration exclusive d'Allah sans Lui associer aucune divinité. C'est en réalité le but ultime et l'objectif de tout être humain. Allah dit:



« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent ». (Coran, 51:56)

Il ne peut y avoir de but plus noble et plus honorable pour l'humanité.

(B) Émanciper les êtres humains de l'idolâtrie sous toutes ses formes

Évidemment, c'est un corollaire du premier principe d'adoration exclusive d'Allah. Cependant, il mérite d'être souligné indépendamment car la domination d'humains par d'autres êtres humains est l'une des tragédies les plus graves de l'histoire de l'humanité, que ce soit pour les dominants ou les dominés.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération



C) Rendre la vie sur Terre saine & prospère

L'islam est une belle religion qui répond aux besoins du corps et de l'âme. Un être humain a des besoins spirituels et matériels. Ces deux besoins doivent être assouvis en suivant les enseignements de l'islam qui nous enseigne le juste milieu dans tous les domaines de la vie. En outre, l'individu a besoin de conseils concernant ses deux aspects de sa personnalité. Dans le cas contraire, un aspect dominera l'autre ou sera en conflit avec l'autre, et l'individu n'atteindra jamais le vrai bonheur.

(D) L'établissement de la Justice & l'interdiction de faire du mal à autrui

La vie sur Terre ne peut être vraiment prospère et saine sans justice. Ainsi, l'appel et la mise en œuvre de l'équité est l'une des caractéristiques les plus importantes de l'islam. Dans de nombreux versets du Coran, Allah ordonne aux musulmans d'être justes, même si cela doit aller à l'encontre de leurs propres intérêts.

Allah dit:



« Ô les croyants! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites ». (Coran, 5:8)

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération



La justice, qui est si essentielle en Islam, s'étend de cette vie à l'au-delà. En d'autres termes, Allah jugera tous les individus de la manière la plus juste et personne ne sera lésé. Un des aspects de cette justice comprend le fait qu'aucun individu ne supportera le fardeau du péché d'autrui et personne ne sera tenu responsable des actions des autres .

(E) La Paix véritable

La Lumière et la guidée d'Allah sont le chemin vers la paix véritable. Allah dit,

« Certes venus d'Allah! Par ceci (le Coran), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grace. Et Il les guide vers un chemin droit.» (Coran, 5:15-16)

Une paix complète et durable ne peut être obtenue que lorsque les individus accèdent à la paix intérieure qui résulte de l'Islam et de la réelle soumission à Allah. C'est le seul mode de vie compatible avec la nature des êtres humains.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- **Une partie des buts ultimes de l'Islam**
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- **(E) Le vrai pacifisme**
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- Facilités et absence de difficultés dans la législation
- La modération

Les finalités majeures de la législation

La législation alShari'a a pour but de préserver l'individu et la communauté. Ses lois sont conçues de manière à protéger leurs intérêts, à faciliter l'amélioration et le perfectionnement des conditions de la vie sur terre.

L'Extrémisme dans la religion

Malheureusement, l'une des erreurs qui conduit certaines personnes gens à être intolérants envers les différences d'opinions juridiques est le phénomène de l'extrémisme. L'extrémisme est une maladie qui a affligé certains individus et groupes musulmans. A cause de l'extrémisme, certaines personnes pensent et se comportent de manière rigide et dichotomique. Dans leur esprit, tout est noir ou blanc, vrai ou faux, et il ne peut y avoir aucune tolérance par rapport aux différences. En réalité, il est arrogant de croire qu'on a toujours raison et que tous les autres ont toujours tort. L'arrogance contredit l'éthique et la moralité islamiques. La rigidité est citée négativement dans le Coran et la Sunna. L'extrémisme a conduit à de nombreux maux dans le monde musulman, et il est donc important de l'aborder ici. L'Islam est une voie intrinsèquement opposé aux extrêmes.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
 - (A) La Croyance en Un Seul Dieu
 - (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
 - (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
 - (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
 - (E) Le vrai pacifisme
- **Les finalités majeurs de la Sharī'ah**
- **L'extrémisme dans la Religion**
 - Le juste milieu
 - Facilités et absence de difficultés dans la législation
 - La modération

L'Équilibre et le Juste milieu

L'approche équilibrée et modérée de l'islam est l'une de ses caractéristiques les plus manifestes. Naturellement, c'est aussi l'une des caractéristiques les plus manifestes de la nation qui accepte l'appel à l'islam. Allah dit:

« *Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous* » (Coran, 2:143)

Par conséquent, on constate que l'islam prône la modération dans tous les aspects de la vie. De plus, il met en garde non seulement contre l'extrémisme mais aussi contre le laxisme et la négligence.

Facilité et absence de difficultés dans la législation

L'un des objectifs les plus clairs de la législation islamique est de faciliter la vie aux humains, et de leur éviter les difficultés tout en les protégeant. Ceci n'est pas un objectif indépendant de tous les autres objectifs. En effet, il existe une multitude de finalités telles que la miséricorde, la justice, l'équité, l'équilibre et bien d'autres encore.

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'islam
 - (A) La Croyance en Un Seul Dieu
 - (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
 - (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
 - (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
 - (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- **Le juste milieu**
- **Facilités et absence de difficultés dans la législation**
- La modération

. Cependant, dans le contexte de la réalisation de ces objectifs, Allah, dans Sa Miséricorde et sa Sagesse, a révélés des prescriptions pour les humains qui leur facilite la vie et qui ne les soumet pas à des difficultés injustifiées.

De nombreux versets dans le Coran soulignent cette caractéristique très importante dans l’Islam. Allah dit:

« Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait. » (Coran, 2:286)

Ce principe de facilité et de rejet des difficultés est exposé dans de nombreuses branches de la législation islamique. Devenir musulman, par exemple, ne nécessite pas d’initiation ou de cérémonie particulière. En fait, cela ne nécessite même pas l’approbation ou la supervision de quiconque.

Ne pas être trop dur envers les gens

L’Islam est basé sur la facilité et le rejet des difficultés. La preuve est évidente, Allah a révélé cette religion simple et facile par miséricorde pour l’humanité toute entière. L’un des fondements de la mission du Messager est celui de la compassion, de la miséricorde pour l’humanité ainsi que la libération de l’être humain des chaînes et des entraves dont il souffre.

Le Messager d’Allah (paix et bénédiction sur lui) lui-même a dit:

“Allah ne m’a pas envoyé pour contraindre ni pour causer du tort, mais j’ai été envoyé pour être un enseignant qui rend les choses faciles.” [Rapporté par al-Bukhārī]

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l’Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l’être humain de l’idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l’interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari’ah
- L’extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- **Facilités et absence de difficultés dans la législation**
- La modération

Il est essentiel de rester loin de la tendance destructrice de l'extrémisme. Toute personne doit être consciente de ce qui suit:

1. Tout d'abord, nous devons nous en rappeler nous-mêmes et garder cela à l'esprit. De nombreux hadīths mettent en garde contre l'extrémisme et appellent à la modération, à l'équilibre et à la justice.

Par exemple, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a déclaré: "Faites preuve de modération et vous atteindrez votre but." [Rapporté par Muslim]

2. Il faut aussi se rappeler des conséquences néfastes de l'extrémisme, notamment le fait que c'est un moyen d'abandonner la Sunna de notre Prophète (paix et bénédiction sur lui).

3. L'extrémisme engendre son contraire, même chez un seul individu. Il existe de nombreux cas de personnes qui étaient extrémistes dans leur religion, ce qui les a amenés à délaisser leur pratique et même leur foi.

4. Nous devons garder à l'esprit l'invocation d'Allah de nous guider vers le «droit chemin». Lorsque le Prophète (paix et bénédiction sur lui) priait la nuit, il disait dans ses invocations:
« Ô Seigneur ! Maître de Jibrīl (Gabriel), de Mikā'il (Michaël) et d'Isrāfil, Créateur des cieux et de la terre, Celui qui connaît parfaitement le monde invisible et le monde visible, c'est Toi qui jugeras entre Tes serviteurs ce sur quoi ils divergeaient. Guide-moi dans ce sur quoi on a divergé en matière de vérité avec Ta permission car Tu guides certainement qui Tu veux vers le droit chemin ». [Rapporté par Muslim]

Nous invoquons Allah en faveur de nos nouveaux frères et sœurs musulmans afin qu'Il les raffermisse sur la voie du juste milieu et qu'Il les protège de toute forme d'extrémisme

Leçon 4

Jurisprudence Islamique

- Écoles de jurisprudence Islamique
- Définition de la Loi: nature des décisions juridiques
- Les 5 catégories des prescriptions et interdictions dans la Jurisprudence Islamique
- Une partie des buts ultimes de l'Islam
- (A) La Croyance en Un Seul Dieu
- (B) Libérer l'être humain de l'idolâtrie sous toutes ses formes
- (C) Rendre la vie sur terre saine et prospère
- (D) Etablir la justice et l'interdiction de faire du mal à autrui
- (E) Le vrai pacifisme
- Les finalités majeurs de la Shari'ah
- L'extrémisme dans la Religion
- Le juste milieu
- **Facilités et absence de difficultés dans la législation**
- La modération

LEÇON

5

Les Fondements de la Religion

Objectifs:

Au terme de cette leçon, l'étudiant devra connaître:

- Les 5 piliers de l'Islam al-Islâm
- Les 6 Piliers de la foi al-Imân

Pré-requis:

- Conférence vidéo enregistrée

Lectures recommandées:

La Profession de Foi des Gens de la Sunna et du
Consensus de Cheikh Mohammed Ibn Outhaymin
(<https://islamhouse.com/fr/books/332567/>)

La croyance de l'Unicité de Cheikh Salih El Fawzân
(<https://islamhouse.com/fr/books/380068/>)

La voie du musulman du Cheikh Abou Bakr
Jabir Al-Jaza'iry
(<http://www.islamicbook.ws/french/french-31.pdf>)

Les Fondements de la Religion

Les fondements de la pratique et de la croyance en Islam proviennent de nombreuses sources, de nombreux versets du Coran et des hadiths authentiques de la Sunna. Et en particulier, le récit dans lequel l'Ange Gabriel est apparu sous la forme humaine, il s'est approché du Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) alors qu'il était assis parmi ses compagnons, puis il posa au Prophète paix et bénédiction sur lui) les questions suivantes:

- Informe-moi au sujet de l'Islam.
- Informe-moi au sujet de la foi al-Imân.
- Informe-moi au sujet de l'excellence al-Ihsan.
- Informe-moi au sujet de l'Heure (Le Jour du Jugement).

Après que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) ait répondu, Gabriel se leva et partit. Alors, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) se tourna vers ses compagnons qui furent témoins de l'échange et déclara: "C'était Gabriel. Il est venu pour vous enseigner votre religion". [Rapporté par Muslim et d'autres]

Les cinq piliers de l'Islam

Interrogé par l'ange Gabriel, "Ô Mohammed! Informe-moi au sujet de l'Islam?", le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) énuméra cinq actions connues sous le nom des cinq piliers de l'Islam. L'ange Gabriel déclara alors: "Tu as dit la vérité".

Allah le Très Miséricordieux nous a confié cinq actes sur lesquels toute la religion de l'Islam repose. Ces actes de culte sont les suivants:

1. La profession de Foi (Shahādah)

Il faut professer ce témoignage de foi résumé dans les deux témoignages:

(A) Il n'y a point de divinité autre qu'Allah.

(B) Mohammed est Son messager.

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

Par la croyance et la profession de foi (Shahādah) on embrasse l'islam. C'est la croyance centrale qu'un musulman maintient toute sa vie et qui constitue la base de la croyance et du culte musulman

2. La Prière (Salāt)

Il faut effectuer les cinq prières quotidiennes à des heures distinctes de la journée et selon un rituel prescrit. Grâce à la prière, un musulman maintient sa relation avec Allah et évite de tomber dans le péché.

3. L'Aumône obligatoire (Zakāt)

Ceux qui ont pu économiser une certaine somme pendant au moins un an doivent en donner une partie à une des catégories de personnes éligibles à la Zakat. Zakat n'est pas une aumône surérogatoire, c'est une obligation et un droit sociétal accordé aux nécessiteux.

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum



4. Le Jeûne (Sawm)

Les musulmans doivent jeûner durant un mois lunaire, qui est le mois de Ramadân. Jeûner signifie s'abstenir de nourriture, de boisson et de rapports sexuels de l'aube au coucher du soleil. Le but du jeûne, tel que mentionné dans le Coran, est d'accroître sa piété et sa conscience de Dieu. Cela aide les gens à compatir avec les personnes pauvres et affamées. De plus, il purifie le corps. Le Ramadan est une obligation pour les individus physiquement sains.

Certaines circonstances individuelles exonèrent du jeûne, temporairement ou en permanence. Par exemple, un voyageur ou une femme en période menstruelle en sont temporairement exemptés. Ils peuvent compenser et rattraper ce temps en jeûnant d'autres jours. Les personnes souffrant de maladies chroniques empêchant le jeûne comme certaines formes de diabète ou les personnes âgées, peuvent, au lieu de jeûner en compensation, nourrir un pauvre par jour non jeûné ou faire un don à un organisme de bienfaisance qui s'en occupe. Il n'y a pas de vraies difficultés physiques dans le jeûne, il s'agit juste d'une épreuve de patience. S'il y a des contraintes physiques ou une contrainte majeure, la personne est exemptée du jeûne mais elle doit soit jeûner d'autres jours, soit nourrir en compensation un pauvre par jour non jeûné.



Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- [Les cinq piliers de l'Islam](#)
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

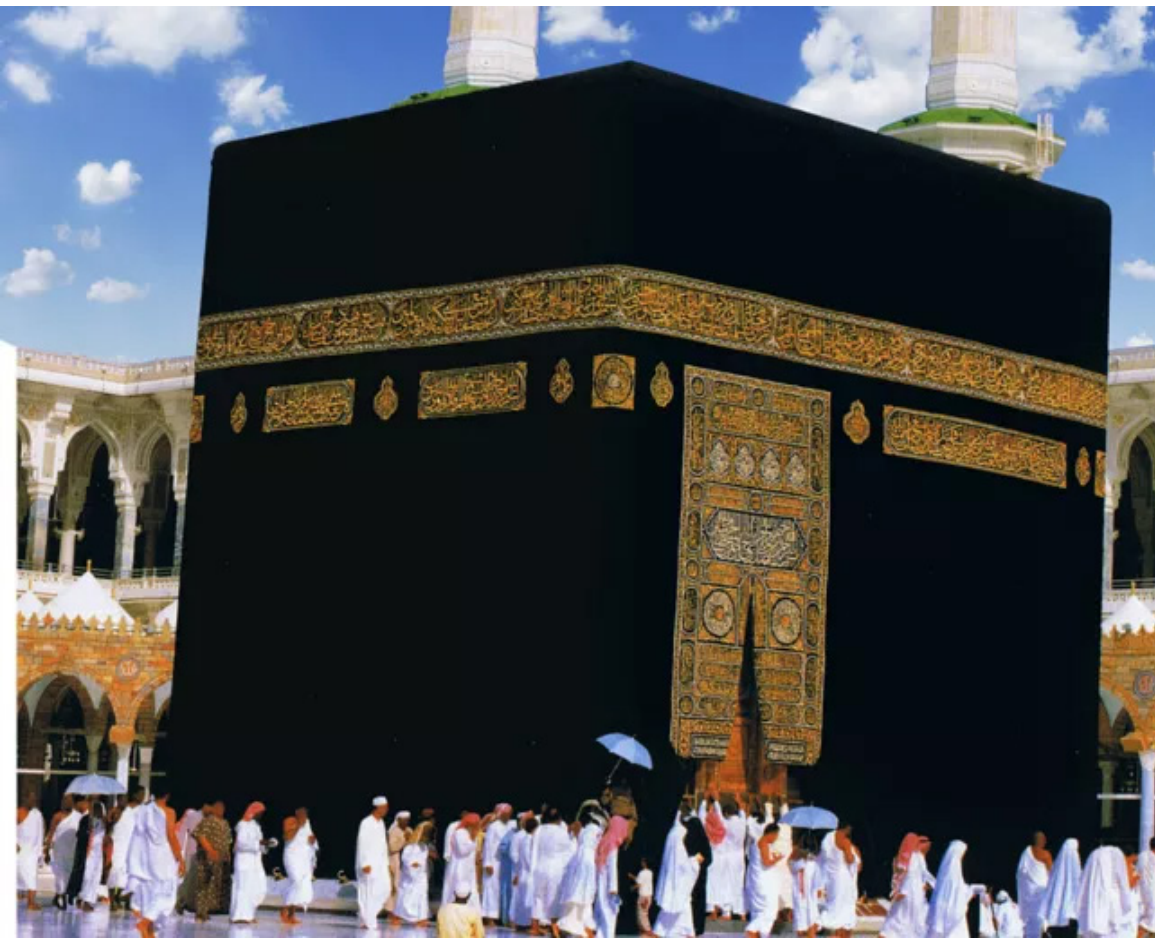
5. Le Pélerinage (Hajj)

Le pèlerinage à la Mecque, à la Mosquée Sacrée, la Ka'bah, est obligatoire pour chaque musulman. Toute personne responsable (Moukallaf) qui en a la capacité a le devoir de l'accomplir une fois dans sa vie. Le Hajj est une preuve physique et visible de la fraternité de l'humanité et de son égalité dans la servitude vis-à-vis d'Allah. Faire le Hajj nécessite des moyens financiers et physiques.

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum



Les Six Piliers de la Foi

Lorsque l'Ange Gabriel demanda : "Informe-moi au sujet de la Foi", le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) énuméra alors six piliers qui sont connus comme étant les six piliers de la Foi.

La Foi est appelée en arabe: Îmân, terme fréquemment répété chez les musulmans. al-Îmân représente une croyance ferme dans le cœur et non pas simplement une foi aveugle ou passive. La doctrine islamique tourne autour des six piliers décrits par le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui):

1. Croire en Allah, ce qui implique :

(I) Croire en l'existence d'Allah.

(II) Dieu est Unique, rien ne lui est identique, Il est le Maître de l'univers et du Jour dernier. Il possède les plus beaux Noms : Il est l'Audient, Le Créateur, Le Protecteur. Il est celui que l'on adore sans rien Lui associer.

(III) Allah est Le Seul à être adoré. Aucun culte ou vénération ne doit être dédié à quiconque en dehors d'Allah, qu'ils soient Prophètes, prêtres, saints, Anges, idoles ou pierres.

(IV) Allah a les plus beaux et les plus parfaits des Noms et Attributs. Nul ne Lui est identique et ne peut Lui être comparé. Il est Unique, Distinct et Différent de Sa création. Aucun mal ni aucune déficience ne peut Lui être attribué.

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

2. Croire aux Anges, ce qui implique:

- (I) Croire en l'existence des Anges qui font parties de la création d'Allah.
- (II) Croire qu'ils n'ont pas le droit de recevoir une quelconque forme d'adoration.
- (III) Croire aux Noms de ceux qui ont été désignés dans le Coran et la Sunna.
- (IV) Croire aux missions qui leur sont assignées par Allah dans le Coran et la Sunna.

3. Croire aux Livres Saints, ce qui implique:

- (I) Croire en tous les Livres Saints envoyés par Allah à travers Ses différents Prophètes.
- (II) Croire que chacun des Livres a contenu la vérité provenant d'Allah.
- (III) Croire que toutes les Écritures -sauf le Coran- ont été altérées.
- (IV) Croire au Coran sous plusieurs aspects:
 - a) Croire que c'est l'une des Révélations d'Allah.
 - b) Croire que c'est la Révélation finale envoyée à l'humanité et qu'aucune autre ne sera révélée après elle.
 - c) Croire que le Coran est la Vérité absolue en tout point.
 - d) Croire qu'il est resté inchangé et le sera pour l'éternité.
 - e) Croire au fait qu'il a abrogé toutes les Écritures précédentes.

4. Croire aux Messagers/Prophètes, ce qui implique :

(I) Croire qu'Allah a envoyé des Prophètes à toutes les nations, les appelant à adorer et à obéir à Allah Seul. Il faut croire en tous les Prophètes et Messagers, connus ou inconnus, sans en rejeter aucun.

(II) Croire qu'ils étaient les meilleurs êtres de l'humanité choisis en raison de leur vertu.

(III) Croire qu'ils n'étaient que des humains et non des divinités, et qu'ils ne méritent en aucun cas une quelconque forme de culte.

(IV) Croire qu'ils ont simplement transmis le message d'Allah, et qu'ils ne l'ont pas légiféré eux-mêmes.

(V) Croire qu'ils n'ont pas fait d'erreurs en transmettant le message.

(VI) Croire que leur obéir est un devoir.

(VII) Croire que Mohammed (paix et bénédiction sur lui) est le sceau des Prophètes et Messagers.

5. Croire en l'au-delà et au Jour du Jugement, ce qui implique :

(I) Croire au Jour du Jugement, le jour où tout l'univers sera détruit et les morts seront ressuscités et jugés en fonction de leurs croyances et de leurs actions.

(II) Croire que ceux qui croient et pratiquent la religion correctement en suivant les Prophètes entreront au Paradis pour l'éternité et que ceux qui ont reniés iront en Enfer.

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

6. Croire au Destin, ce qui implique:

(I) Croire que la connaissance d'Allah est globale, Il est l'Omniscient. Il a toujours connu ce qui aurait lieu ou non, avant même la création de l'humanité.

(II) Croire qu'Allah a écrit tout ce qui se passerait jusqu'au jour du Jugement dans un Livre connu sous le nom de "La tablette préservée: Al-Lawh al-Mahfoûdh".

(III) Croire que tout ce qu'Allah a voulu a eu lieu, se produit, et se produira. Rien ne se passe en dehors de Sa Volonté.

(IV) Allah est Le Créateur de toute chose.

Nous avons mentionné ici les exigences minimales de la foi dans chacune de ces six catégories auxquelles les musulmans croient. Tous les aspects de la foi en Islam ont une multitude de détails à découvrir à travers l'apprentissage. En tant que musulman, nous croyons en tout ce qui est authentiquement lié au Coran et à la Sunna. Nous prions pour qu'Allah le Très-Haut confie à nos nouveaux frères et sœurs en Islam une bonne connaissance et une Foi ferme!

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum

Post-scriptum

Dans ce texte, nous nous sommes efforcés de présenter et d'expliquer, au moins partiellement, certains des thèmes les plus importants dans l'apprentissage de la vie en tant que musulman. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur des thèmes permettant au lecteur d'approfondir ses connaissances comme la compréhension des mots et des termes communément utilisés par les musulmans dans l'enseignement des pratiques islamiques.

Il est normal que, dans ce court laps de temps, de nombreux thèmes importants ne soient pas abordés. De plus, les nombreux thèmes abordés peuvent encore nécessiter des éclaircissements. Nous espérons que nos nouveaux frères et sœurs en Islam pousseront leur apprentissage en posant des questions, en discutant, en réfléchissant et en essayant de mettre en œuvre une compréhension accrue.

Nous prions pour qu'Allah Tout-Puissant confère à nos nouveaux frères et sœurs l'opportunité et les moyens de pratiquer Sa grande religion dans toute sa beauté. Qu'Allah continue de guider vos pas et d'éclairer votre chemin dans l'apprentissage et la pratique de l'Islam!

Nous terminons cette leçon avec une invocation recommandée destinée à sceller le bon discours et à demander l'expiation des éventuels défauts et les erreurs :

« Gloire à toi ô Allah ! Les louanges t'appartiennent ! Je témoigne qu'il n'y a de divinité que Toi. Je cherche Ton pardon et vers Toi je me repens ».

Leçon 5

Les fondements de la religion

- Les fondements de la religion
- Les cinq piliers de l'Islam
- Les six piliers de la foi
- Post-scriptum